

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 53

Artikel: La formation d'un syndicat des artistes musiciens à Genève
Autor: Guinand, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mande surtout son époque ; il est sage quand il faudrait être extravagant, extravagant quand il faudrait être sage. Haydn est venu à son heure, Beethoven à la sienne.

Enfin, il y a une dernière fatalité inhérente à l'artiste et indépendante de son talent, c'est son caractère.

Le caractère est un grand auxiliaire du talent ; il sert beaucoup à tenter les premiers pas, à lever les premiers obstacles.

Quand on a un immense talent, on réussit malgré son caractère ; mais on réussit plus aisément, plus vite, on se maintient plus longtemps et avec moins d'efforts, quand le caractère et le talent sont en harmonie.

La nature a tracé autour de chaque être un cercle magique avec défense expresse de le franchir, soit pour le travail, soit pour le succès, sous peine de douleur ou de ridicule. Selon que le cercle est plus ou moins grand, on dit que vous avez plus ou moins de génie.

Voilà en résumé toute ma théorie sur la fatalité.

Si elle contrarie ceux qui, croyant n'avoir pas rempli leur destinée, se flattaient d'en avoir trouvée une bonne excuse, elle rassurera ceux qui se sentent la force et le courage d'aller en avant.

Paul SMITH.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La Formation d'un Syndicat des artistes musiciens à Genève.

Les musiciens ont, constamment besoin d'harmonie — non-seulement d'harmonie musicale, mais aussi d'harmonie sociale. — Ils l'ont prouvé en créant à Genève un syndicat — dont le but n'est pas le même que celui poursuivi par l'excellente association des musiciens genevois — mais dont le but est d'unir leurs efforts, de rendre leurs revendications plus efficaces, d'améliorer le sort de chacun d'eux par la collaboration de tous : tous pour un, un pour tous, pourrait être leur devise.

Le Syndicat aussitôt formé, a affirmé sa vitalité : plus de 87 musiciens d'orchestre se

sont réunis en peu de temps et ont obtenu aide et protection de la part de la Fédération française des artistes musiciens, une société très puissante dont MM. Bruneau et Charpentier sont présidents.

Le Syndicat de Genève, grâce à cette protection et à ses relations avec l'étranger, va procurer des débouchés à ses membres et leur permettra de trouver du travail sans passer par des sous-traitants ou des agences : c'est là un résultat important.

Au point de vue artistique, les conséquences de la formation d'un syndicat sont excellentes.

La création d'un grand nombre de débouchés permet le renouvellement des artistes.

L'amélioration des salaires ne peut qu'influer heureusement sur la qualité des musiciens.

Voilà donc une œuvre utile, un exemple à suivre.

Les artistes musiciens d'orchestre de Genève ont les premiers en Suisse, affirmé le principe de solidarité qui doit les unir ; leur appel doit être entendu ; que dans toutes les villes de la Suisse qui possèdent des orchestres les artistes fassent de même. Qu'ils créent des syndicats pour défendre leurs droits afin que dans un temps proche on puisse créer la Fédération suisse des artistes musiciens ; qu'ils comprennent la nécessité qu'il y a de lutter ensemble et de se soutenir les uns les autres dans une voie qui leur est commune. Ils auront alors fait œuvre utile et efficace et ils seront les premiers à en récolter les fruits.

M. GUINAND.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Franz Liszt

Pendant son séjour à Genève en 1835-1836.

Coup d'œil sur sa vie et ses œuvres

par

H. Kling, Professeur au Conservatoire de Genève.

Dans la première moitié du 19^{me} siècle deux musiciens aussi prodigieux par le talent musical que par leur virtuosité extraordinaire et éblouissante ont fait l'étonnement du